



Editorial

Poussée de fièvre



Sylvain Thévoz,
Travailleur social

Nous avons vécu une poussée de fièvre lors des dernières élections cantonales. Mais comment interpréter l'épidémie de grippe sectaire qui s'est répandue au travers des urnes ?

Un engagement au quotidien

Les politiques de droite ont créé des souches contagieuses par un démantèlement des réseaux d'appartenance, des rapports qui ne sont pas marchands et rentables. Nous avons identifié, dans ce numéro de Causes Communes, les fragilités sociales et les difficultés d'intégration comme foyers épidémiques. Mais loin du sensationnalisme des formules chocs et des avis à l'emporte-pièces, nous avons voulu mettre en avant des associations, des politiques, des militant-e-s bénévoles qui, jour après jour, s'engagent et contribuent à construire un espace social juste et accueillant pour toutes et tous.

L'homme est-il une menace pour l'homme ? Aujourd'hui, on pourrait croire que oui. Il n'est, semble-t-il que de regarder autour de soi : ravages du stress, course exclusive au profit, ultra-compétitivité... et pourtant, s'il y a une menace forte, c'est d'abord celle de la précarité sociale et de l'isolement. A Genève, il y a bien plus de risques de se supprimer que d'être tué. Et s'il demeure une raison d'espérer, c'est avant tout dans notre relations aux autres, nos proches, nos voisins, qu'elle est à trouver.

Répondre aux germes de la violence

Mais quel soin apporter à notre environnement social ? Comment immuniser nos collectivités contre les germes de violence ? Les élu-e-s socialistes répondent concrètement à ces questions en augmentant le nombre de places dans les crèches, les espaces d'accueil pour les plus marginalisés, en permettant une scolarité optimale pour tous et toutes et en facilitant l'accès à la culture.

Intégrations, désintégrations ?

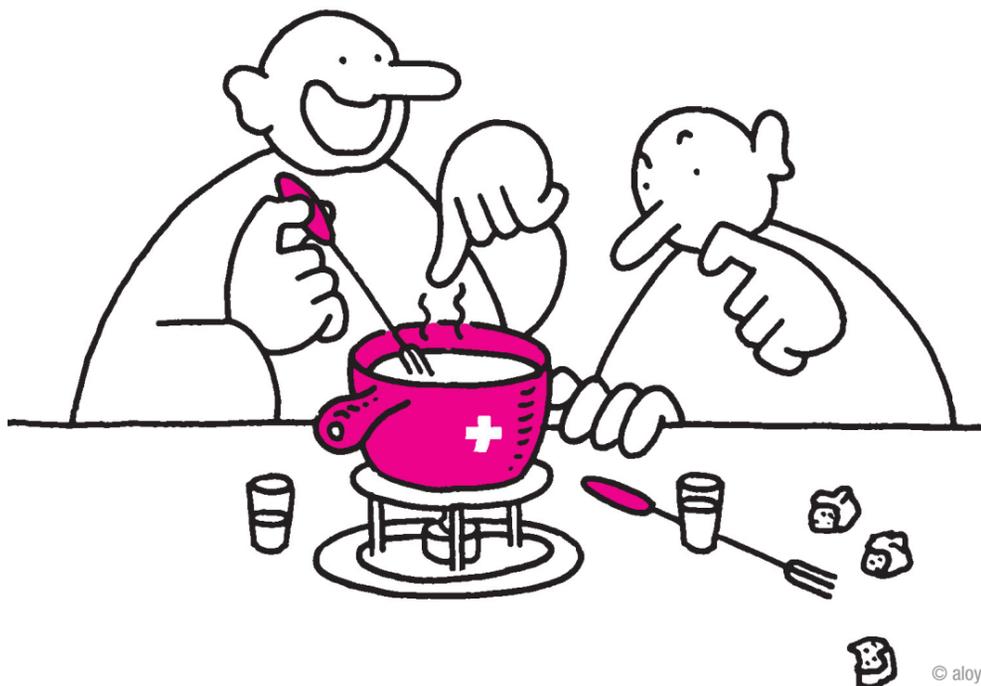
Dans ce numéro spécial sur l'intégration, nous avons invité des hommes et des femmes à nous montrer les richesses et la complexité de la réalité genevoise. Alberto Velasco explore son parcours d'immigrant, lui qui est encore placé dans le rôle de l'étranger et doit montrer patte blanche. Ninian Van Blyenburgh, puisque la démocratie ne tombe pas du ciel, défend le besoin d'une éducation citoyenne et d'une pédagogie du vivre ensemble. Et si Aldo Brina partage avec conviction son engagement au sein de l'Observatoire du Droit d'Asile et des Etrangers (ODAE), Anne Humbert-Droz nous a ouvert les portes de l'Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO).

Lorsque Christian Lopez loue le rôle clé de la Ville de Genève pour l'insertion des étrangers, on le compare avec profit à ce qu'était l'accueil de l'étranger au temps de Calvin grâce au regard historique d'Isabelle Brunier. Enfin, et plus concrètement, Grégoire Carasso nous rappelle l'importance d'un budget municipal de gauche et Valérie Boillat nous emmène voir ce qu'il se fait de novateur à Neuchâtel pour l'intégration des migrant-e-s.

Un entretien en forme d'hommage à Laurent Moutinot clôt ce numéro. Il permet à celui qui eut, par moment, peine à se faire entendre, de donner de la voix et au Parti socialiste de saluer la fin de sa magistrature.

Dossier

Intégrer sans désintégrer



© aloys



Virginie Keller

En faisant du combat contre les minarets un combat contre les musulmans, l'extrême droite suisse a allumé le feu de la guerre des religions. L'UDC, avec l'initiative anti minarets, a proposé à la population suisse un texte qui stigmatise et incite à la peur donc à la haine. Les amalgames constants entre religion musulmane, islamisme, burqa, intégrisme ont fini par convaincre 57,5% de Suisses et Suissesses à voter pour l'interdiction des minarets.

Au-delà du choc post-votation, il est intéressant de constater que les cantons qui ont voté contre l'initiative de l'UDC sont des cantons qui accueillent diverses communautés musulmanes. Ce sont également des cantons qui ont élaboré des politiques d'accueil et d'intégration, des cantons frontaliers aussi ou des cantons ayant une population multiculturelle. Le canton de Vaud avec 53,1% de non, Bâle Ville avec 51,6% de non, Neuchâtel avec 50,9% de non ont montré une capacité à résister aux slogans simplistes et xénophobes. La palme revient à Genève, qui a refusé à plus de 59,7% de stigmatiser une partie de sa population (4,3% de Musulmans à Genève). Bâle Ville

accueille quant à elle 6,7% de Musulmans. Lorsque l'on observe les résultats de certains cantons de la Suisse centrale ou encore du Valais (2,7% de Musulmans et 58% de oui à l'initiative), on constate que ce sont les cantons qui ont le moins de population musulmane qui ont plébiscité le texte de l'UDC.

Ces résultats plaident pour ceux et celles qui croient qu'une société pluriculturelle est non seulement possible mais souhaitable. Une telle société doit évidemment être accompagnée de politiques publiques qui tiennent compte des différences culturelles et qui se donnent les moyens de transmettre les valeurs démocratiques et républicaines fondamentales comme la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des droits humains, le partage des ressources économiques, etc. Les démarches initiées par la Ville de Genève sont exemplaires, elles doivent être développées. Les Musulmans, comme les autres communautés étrangères, ont la responsabilité de s'y associer et de favoriser les échanges et les rencontres.

En tant que Socialistes ne sommes ni contre les minarets, ni contre les clochers, mais nous continuerons à affirmer clairement notre volonté de vivre dans une société tolérante qui lutte contre tous les intégrismes religieux et tous les extrémismes politiques.

Des allocations familiales dignes de ce nom !

www.ps-geneve.ch/allocations_familiales.pdf



Points forts

Agenda / Brèves / Cause toujours p.2

Actualités municipales p.3

Dossier : le défi de l'intégration p.4-5-6

Comme une cause: l'ODAE p.6

Portrait: Laurent Moutinot p.7-12

AGENDA

Les élections passées, le **Parti socialiste** reste à votre écoute, dans la rue, dans votre quartier.:

SAMEDI 5 DÉCEMBRE,
Place de la Navigation,
devant la Migros
10h-12h

SAMEDI 19 DÉCEMBRE,
devant le Centre commercial
des Esux-Vives
10h-12h00

Nous ferons signer l'initiative du Parti socialiste pour des allocations familiales à Genève.
(plus d'informations :
www.ps-geneve.ch/allocations_familiales.pdf)



Appel à soutien

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à signer l'appel pour la libération de Murad Akincilar, secrétaire syndical d'Unia, emprisonné en Turquie, sur www.unia.ch et/ou sur Facebook (*Libération immédiate de Murad Akincilar*).

Un appel de souscription est également lancé afin de récolter un maximum d'argent pour continuer à aider Murad.

Ses besoins immédiats sont des vêtements, une assistance médicale et ses frais d'avocat.

Vous pouvez verser une contribution sur le CCP 10-717752-9, mention «soutien Murad».

Pour plus d'informations :
www.ps-geneve.ch/murad.pdf ou
n.valiquier@bluewin.ch

Vous désirez faire
avancer vos
convictions,
participer à la vie
politique?

Adhérez au Parti
socialiste et
participez au débat !

psvg@ps-geneve.ch |
www.ps-geneve.ch |
022 338 20 78 |



Des talibans « bien-de-chez-nous »

Le président de la Commission fédérale contre le racisme, Georg Kreis, réagissant au lancement, par des partisans de l'initiative anti-minarets sur le net d'un jeu vidéo invitant les participants à flinguer un muezzin (espèce d'ailleurs inconnue en Suisse) : «*Notre problème dans ce pays, ce ne sont pas les musulmans, mais les talibans de la Suisse primitive*». On n'aurait pas mieux dit.

Electeurs en quarantaine, flics au parlement

Réagissant à l'annonce du remplacement d'éducateurs de la prison pour mineurs de la Clairière par des flics privés de Protectas, l'encore député socialiste Alberto Velasco a déclaré (à la «*Tribune de Genève*» du 21 octobre) que c'était comme «*si des gendarmes dispensaient des cours à l'Université quand les professeurs sont malades*».

Ouais, et alors? On voit bien débarquer au Grand Conseil une tripotée de flics députés parce que les électeurs sont malades...

Presse de boulevards

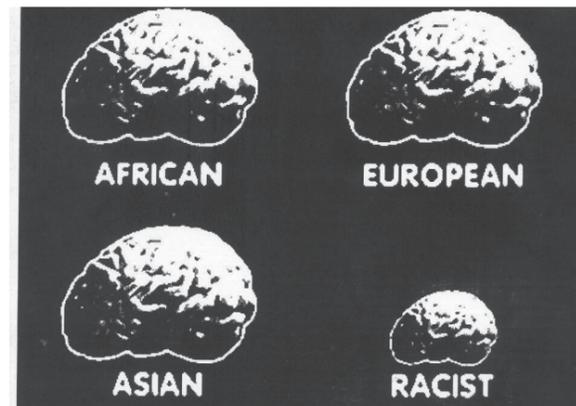
Sur une pleine page, «*Le Matin*» du 12 octobre se demande s'il fallait «*interdire ça*», le «*ça*» étant, Freud et Groddeck l'auraient confirmé, l'affiche du comité antiminarets. Affiche que «*Le Matin*» reproduit quasiment sur un quart de page. Gratuitement. Les états d'âme du «*Matin*» à propos de l'affiche antiminarets sont encore plus beaux que ceux de la «*Tribune*» à propos de la pub antifrontaliers de l'UDC.

Mais la «*Tribune*», elle, s'était fait payer pour publier la pub de l'UDC. On est pluralistes, chez Edipresse: on a un quotidien qui se fait payer pour publier une merde et un autre qui publie gratuitement une saloperie. Eh ouais, même sur le trottoir, y'a les professionnel-le-s et les bénévoles.

Conte à rebours

«*Je peux purger Genève des mendiants et des dealers en 45 jours*», plastronne, dans «*Le Matin Dimanche*» du 18 octobre, le Conducator Stauffer...

Dire qu'il va nous falloir quatre ans pour purger Genève du MCG...



DR

L'usage du monde

Election du Conseil d'Etat : on a trouvé le coupable de la défaite socialiste. On n'a pas eu besoin de le chercher, il s'est désigné tout seul dans «*Le Temps*» du 21 novembre. C'est tout de la faute à Laurent Moutinot. Voilà, c'est bouclé, on n'a plus besoin d'analyse des résultats, d'interrogations sur l'identité du parti, sur son positionnement à gauche, sa base sociale, son programme, tout ça...

On a le coupable, Saint-Laurent s'est lui-même collé sur le grill. Avant de nous annoncer qu'il allait faire Tachkent-Ispahan à vélo. Faut comprendre: la compagnie de Nicolas Bouvier et d'Ella Maillart, ça changera de celle de Minet Schlechten...

Résolutions du Parti socialiste Ville de Genève au congrès du Parti socialiste suisse
Refuser les licenciements économiques !

Christian Lopez Quirland,
Conseiller municipal

Lors de son assemblée générale du 24 septembre, le parti socialiste Ville de Genève (PSVG) a considéré qu'il était urgent que le Parti socialiste suisse (PSS) se positionne sur la question de la crise économique et du chômage.

Ce souhait du PSVG fait suite au refus des partis bourgeois d'adopter la proposition de troisième plan de relance économique qui prévoyait des mesures et des moyens supplémentaires pour faire face à la montée du chômage.

Nous pensons qu'on ne peut pas pénaliser nos concitoyennes et concitoyens d'avoir été les victimes d'une mauvaise gestion économique. Par conséquent, la confédération doit tout entreprendre afin d'augmenter les moyens financiers pour permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver au plus vite et au mieux un travail.

De plus, le refus des partis bourgeois pourrait avoir des conséquences indiscutables sur la cohésion sociale de notre Ville : chômage de longue durée, jeunes sans place d'apprentissage, précarité, notamment.

Une fois de plus, nous constatons que les politiques menées au niveau fédéral peuvent avoir une forte répercussion sur les politiques de proximité. C'est pourquoi, pour nous,

militant-e-s socialistes en Ville de Genève, ces questions sont centrales.

Soucieux de cette situation, le Parti socialiste Ville de Genève (PSVG) a décidé de présenter deux résolutions (www.ps-geneve.ch), élaborées grâce à la contribution de militants actifs dans les syndicats et dans des organisations œuvrant dans le domaine de

l'insertion professionnelle. Au final, les deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité lors du congrès !



DR

Budget de la Ville de Genève

En avant la musique

Le vote du budget de la Ville de Genève est par essence l'acte politique principal du Conseil municipal. Il donne le «la» pour l'ensemble des projets politiques de l'année à venir.



Grégoire Carasso,
Président PS Genève
Conseiller municipal

Faire entendre sa voix

Mais le vote du budget municipal est aussi l'acte politique par défaut du parlement de la Ville, car mis à part cet événement, la capacité du Conseil municipal à faire formellement entendre sa voix et peser sur les décisions qui touchent les habitant-e-s de Genève est pour le moins relative, dans le cadre constitutionnel genevois actuel.

L'Alternative, chef d'orchestre de la Ville

De septembre à décembre, le tempo est le même, année après année, avec une majorité – l'Alternative regroupant Socialistes, Verts et A gauche toute ! – qui donne le ton. Cette musique presque sans fausse note depuis 15 ans participe au sentiment que l'orchestre municipal de gauche surmontera toujours un ou deux traits difficiles, ainsi que l'humeur passagère de quelques solistes.

La tentation du soliste

Mais le danger est là : à chaque nouveau budget que l'Alternative parvient finalement à voter à l'unisson, le risque qui pèse sur la partition de l'année suivante est plus grand, chaque composante de l'orchestre repartant avec l'impression qu'il doit être possible de jouer encore un peu plus fort que les autres.

Mise au diapason

Le vote par l'Alternative d'un budget en Ville de Genève n'est jamais réglé comme sur du papier à musique. Il est toujours le résultat d'un effort collectif de convergence entre les registres Socialistes, les Verts et AGT. La composition d'un morceau aussi complexe qu'un budget municipal de près de 1.2 milliards de francs ne peut se faire d'un coup de baguette. Le consensus peut être long à trouver, parvenir à la mise au diapason un art virtuose.

Orchestre alternatif

Que celles et ceux qui trouvent cela monotone se rendent dans les communes où l'Entente (union politique des trois partis de la droite traditionnelle) est à la direction depuis des décennies. Là on prend conscience de la valeur d'une majorité alternative, là on se rappelle qu'en Ville de Genève, une véritable politique sociale est menée, avec la création de nombreuses places de crèches, de centre d'accueil d'urgence, d'activités pour les jeunes, d'aides à l'emploi, etc.

Une majorité de l'Alternative signifie aussi une politique environnementale efficace, grâce à l'accent mis sur les rues piétonnes, les espaces verts et les transports publics. Enfin, une politique menée par une majorité de gauche garantit un véritable soutien à la culture, plus que jamais nécessaire, lorsque la perte de sens touche de plein fouet une société en crise.

Ces tonalités sont depuis 15 ans celles du budget de la Ville de Genève, grâce à la majorité politique confiée par les électrices et électeurs aux Socialistes, aux Verts et à AGT.

Brèves

Agriculture de proximité

Isabelle Brunier - Lors de la séance d'octobre du Conseil municipal, les élu-e-s socialistes ont réussi à faire voter en urgence – car la gravité de la situation l'exigeait ! – une motion intitulée «Pour une agriculture vivante et viable : la Ville de Genève soutient les producteurs de lait du canton». Ancrée dans une optique d'agriculture contractuelle et de proximité, marquant notre volonté d'agir localement, elle demande que la Ville achète pour les besoins des institutions concernées du lait à prix équitable et favorise l'installation de distributeurs de lait, à l'image de ce qui existe déjà dans d'autres villes de Suisse.

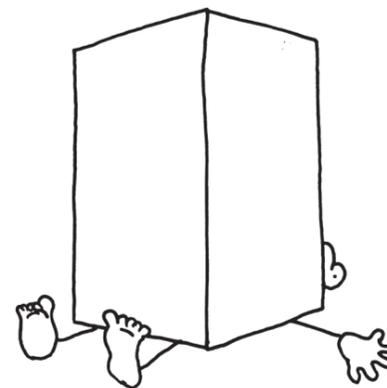
Transports public

IB - Lors de la séance de novembre, le Parti socialiste a déposé, là aussi en urgence, une résolution de soutien aux lignes de bus n°32, 35 et 36, afin qu'une solution soit trouvée pour maintenir en 2010 ces mini-bus indispensables pour la population.

En effet, des négociations sont en cours pour que ces lignes soient reprises dans l'offre TPG. Mais celle-ci ne sera effective qu'en 2011, pour autant qu'elle aboutisse. Les Socialistes demandent donc qu'une solution de transport soit maintenue dans l'intervalle.

Récupération du PET

IB - Une nouvelle motion socialiste sera encore traitée par le Conseil municipal en décembre. Celle-ci demande d'améliorer la récupération du PET dans tous les quartiers. Le PET est en effet source d'une importante pollution et son circuit de récupération encore trop lacunaire. Des efforts doivent donc être entrepris afin de faciliter l'accès aux points de récupération.



ATTENTION AU BLOC
DE DROITE. PAR ALQYS

Rencontres interculturelles au Palais Eynard

Le «Salon citoyen», antichambre démocratique

Les médias et le monde politique se nourrissent des conflits. Mais ce monde politique et plus particulièrement les exécutifs ont aussi la responsabilité du « climat social » qui affecte la collectivité dont ils ont la charge. Leur devoir n'est pas seulement de gérer les affaires publiques mais aussi d'éviter la stigmatisation et l'affrontement. La confrontation est nécessaire mais elle ne doit pas dégénérer. La violence n'est pas une fatalité. Elle est cultivée, comme peut l'être la douceur et la paix.



Sandrine Salerno,
Conseillère
administrative

Sur le modèle des «Portes ouvertes» du Palais Eynard créées par Manuel Tornare lors de sa Mairie, j'ai organisé, avec mon département, un «Salon Citoyen» afin d'encourager l'échange et de favoriser l'expression citoyenne. Ces rencontres doivent permettre à celles et ceux qui ne sont pas ou ne se sentent pas directement impliqués dans la vie de la cité de trouver une place. Il est donc essentiel qu'elles aient lieu dans un endroit symbolique de la vie de la cité. C'est pourquoi le choix du Palais Eynard, siège du pouvoir

politique de la commune, s'est imposé.

A la rencontre de la culture musulmane

Le premier «Salon citoyen» a eu lieu le 23 novembre dernier. Il a été organisé à l'occasion de la votation sur l'interdiction des minarets. Ayant pour thème «Citoyenneté genevoises et cultures musulmanes», il a permis à cinq citoyennes et citoyens genevois se reconnaissant dans le terme de «cultures musulmanes» de s'exprimer devant une salle comble. Le public venu assister à cette première était très diversifié, à la fois local et international, croyant et athée, musulman et non musulman.

Les cinq invité-e-s ont présenté leur parcours personnel, leur insertion dans le tissu social genevois et leur rapport à la

citoyenneté. Toutes et tous ont dénoncé l'amalgame fait entre Islam et violence, dans lequel ils ne se reconnaissent pas. Ils ont exprimé leur profond attachement à Genève et à ses valeurs républicaines et ils se considèrent d'abord comme des citoyen-ne-s de cette ville. Ils ont dit leur reconnaissance pour la création d'un espace permettant d'entendre la voix de «citoyens ordinaires», la base du tissu social. Par leur présence au Palais Eynard ils ont eu le sentiment d'avoir été reconnus en tant qu'individus – en tant que membres à part entier d'une collectivité. Le plus impressionnant a été d'entendre que cette reconnaissance incitait à prendre une place dans la cité.

La diversité est une richesse

La présentation des différents parcours

de vie ont permis de faire un constat essentiel: le monde musulman est d'une grande diversité. Il s'agit d'une réalité autrement plus complexe que celle, caricaturale, créée par le contexte d'une votation. Mais une réalité qui n'est pas facilement perceptible lorsque l'on vit dans l'un ou l'autre pays de cette région du monde. En accueillant des personnes porteuses de toutes les cultures, Genève peut la faire émerger. Sa richesse réside aussi là: permettre à ceux et celles venus d'ailleurs de mieux prendre conscience de leur propre réalité.

L'expérience du premier «Salon Citoyen» aura une suite. D'autres suivront et d'autres expériences seront tentées. Grâce à une volonté politique, Genève peut devenir un laboratoire de la diversité.

Petite histoire de « l'étranger »

Genève : régulièrement xénophobe !

Lorsque l'on s'intéresse à la manière dont la Genève calviniste a traité l'arrivée des « étrangers », on peut être surpris par la difficulté de trouver des sources. Il semblerait que les historiens des XIXe et XXe siècles, soucieux de créer et d'entretenir la pieuse image de « Genève, terre d'accueil » aient omis de traiter certains aspects certes moins glorieux de notre histoire.



Isabelle Brunier,
Historienne et
Conseillère municipale

Bienvenus aux riches

Une première constante : les étrangers étaient bienvenus ... surtout s'ils avaient des moyens et ne risquaient pas de devenir des bouches inutiles. Régulièrement les autorités organisaient des campagnes visant à chasser dans les trois jours les immigrés incapables de subvenir à leurs besoins ou mendiants. De même, s'ils s'établissaient, leurs commerces ne devaient pas porter ombrage à ceux des Genevois. En 1543 on voit ainsi leur droit à la vente limité au trois jours de marché hebdomadaire : mercredi, vendredi et samedi. En 1552 on se plaint que « beaucoup d'étrangers sont venus pour besoin de leur art et non pour l'Évangile », et on demande à ces réfugiés économiques de « vuyder la ville ». Même des spécialistes utiles à la République ne sont pas obligatoirement retenus s'ils risquent de coûter trop cher à la collectivité. Ainsi de l'ingénieur en fortification Jean Gillier de Ferrières qui n'obtint pas la bourgeoisie parce que trop chargé d'enfants.

Lors de vagues importantes de réfugiés protestants français, certains obtenaient le droit à l'habitation, d'autres ne recevaient qu'un viatique leur permettant de continuer leur chemin en direction des cantons réformés suisses ou de l'Allemagne. Les réfugiés des deux villages martyrs de Cabrières et Mérindol, près d'Avignon, dans les années 1550, furent bien accueillis, mais obligés de s'installer à Jussy où ils obtinrent le droit de travailler dans une

tuilerie pour gagner leur vie. Peut-être que leur caractère et leur accent méridional détonnaient trop dans la ville !

Des xénophobes décapités

Régulièrement, au gré des arrivées en augmentation ou d'événements politiques survenus en Europe, des poussées xénophobes apparaissaient, par exemple contre les Italiens que soudain les aubergistes refusaient de loger ou surtout contre les Français, qui, nombreux, réfugiés mais proches de Jean Calvin, prirent trop vite trop de pouvoir aux yeux de vieilles familles déjà réfractaires au nouvel ordre politique et religieux établi. C'est ainsi que les années 1550, le parti des « perrinistes » du nom d'Ami Perrin, l'un de ses meneurs, aussi appelé des « Libertins » entra en réaction assez violente contre Calvin lui-même, les pasteurs et les nouveaux arrivants français. En mai 1555, une période d'affluence maximum (60 réfugiés français en moins d'un mois) ces « Enfants de Genève » comme ils se nommaient eux-mêmes, ayant perdu au début de l'année les élections à l'Exécutif au bénéfice des partisans de Calvin, provoquèrent une échauffourée aux cris de : « Bouttons hors tous ces Francillons ! ». Très sévèrement punis puisque quatre des chefs furent décapités, les autres rebelles s'enfuirent.

Après cet épisode et avec le renouvellement des familles détentrices du pouvoir graduellement récupéré par des personnages issus de l'émigration, ces montées de fièvre se calmèrent pour ne ressurgir que très occasionnellement. Seul le XXe siècle et maintenant le XXIe, renouant avec cette tradition, nous ont habitués à ces éruptions périodiques de fièvre anti-étrangers !

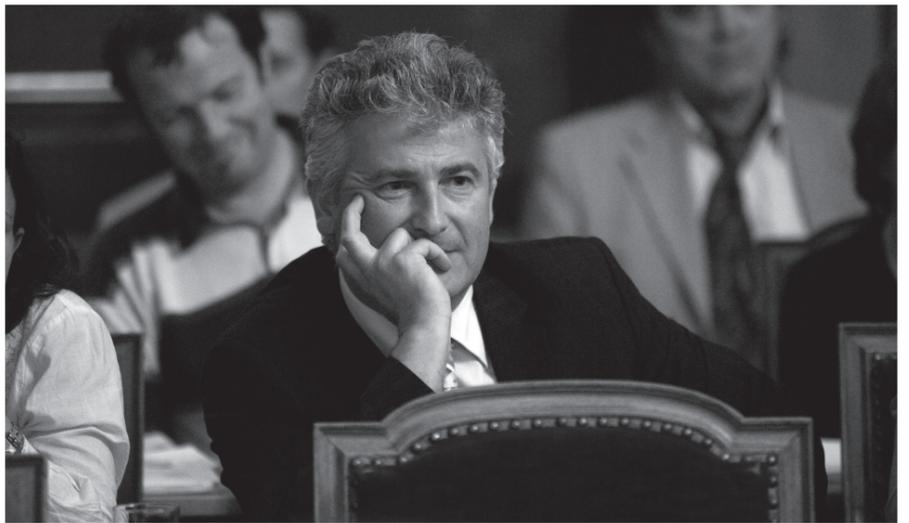


DR

Intégration et cohésion sociale

L'exemple de Neuchâtel

A Neuchâtel, l'intégration des migrant-e-s est une vraie politique publique. Thomas Fachinetti, socialiste, est le délégué aux étrangers neuchâtelois et bénéficie d'une expérience de près de 20 ans dans le domaine.



DR

Propos recueillis par Valérie Boillat

Causes communes : Neuchâtel est un canton pionnier dans le domaine de l'intégration puisqu'il connaît depuis 1850 le droit de vote pour les personnes étrangères. Un canton exemplaire ?

Thomas Fachinetti : Neuchâtel prône depuis de nombreuses années une politique publique forte et assumée dans ce domaine. Notre Loi sur l'intégration date de 1996 et a été la première en Suisse. Son article premier donne comme but « d'harmoniser les relations entre Suisses et étrangers ». Pour les autorités, la finalité de l'intégration, est la cohésion sociale. L'intégration et la prévention du racisme, par exemple, sont alors les instruments pour parvenir à plus de cohésion. Sur un plan plus pratique cette fois, on peut dire que la politique du canton est axée sur la notion d'accueil.

Concrètement peux-tu nous dire comment cela se traduit ?

T.F. : Chaque nouvel arrivant dans le canton, suisse venant d'un autre canton ou étranger reçoit une Charte de la citoyenneté de la part des communes. Cette Charte comporte un volet de documents, traduits en différentes langues. Ce sont par exemple les fondements de la Constitution neuchâteloise, une brochure de bienvenue comprenant des adresses utiles, des offres de cours de français et de connaissances civiques. La Charte est le premier niveau de la politique publique. Il est systématique; chacune et chacun la reçoit et signe une quittance de reçu. Je trouve que c'est un élément hautement symbolique, même s'il n'a pas de portée juridique.

Le deuxième niveau, lui, est laissé à la liberté des communes, même si le canton recommande vivement de le pratiquer. Il s'agit d'une lettre de bienvenue des autorités communales et d'une invitation à une réception apéritif. 1/5 des personnes invitées participent aux réceptions, environ. Expérience faite, c'est un taux de fréquentation honorable. Neuchâtel ne pratique donc pas la contrainte. Seules les danseuses de cabaret sont obligatoirement convoquées à une séance d'information, durant lequel elles reçoivent leur permis de séjour. Cette rencontre nous permet d'aborder des sujets importants, notamment de les informer sur leurs droits. C'est un cas particulier qui se justifie pleinement, à mon avis.

Le Service qui s'occupe de l'intégration vient d'être rebaptisé Service de la cohésion multiculturelle. Effet de mode ou message politique ?

T.F. : Au départ, en 1990, le Service est né d'une réalité sociale et politique; la présence des migrant-e-s a été toujours liée au marché du travail et elle présupposait une administration chargée du contrôle des permis. Le chef du Département de l'économie de l'époque, le socialiste Pierre Dubois, a créé le service du Délégué aux étrangers comme pendant à l'axe de police des étrangers. Quant au nouveau nom, il reflète une évolution, en conformité avec les options du Conseil d'Etat selon lesquels l'Etat est pluriculturel et est au service de la diversité de la population.

Quel rôle jouent les communautés étrangères dans le processus d'intégration de leurs ressortissant-e-s ?

T.F. : Elles ont un rôle essentiel et sont pour nous des partenaires incontournables. J'irai jusqu'à dire qu'elles exercent une fonction de contre-pouvoirs pour défendre leurs intérêts vis-à-vis de l'Etat. Une grande partie de mon travail de délégué est de faire le lien entre associations étrangères et autorités politiques. Du coup, la médiation est aussi une des attributions du Service. Notre service enregistre aussi des plaintes et agit lors de situations conflictuelles, sur demande par exemple, de communes, d'enseignant-e-s, d'étrangers discriminés, voire de Suisse qui se sentent victimes de racisme. Nos interventions sont donc très diverses. D'autre part, nous tentons de ne pas faire simplement une politique à coups de subventions aux associations d'étrangers, mais de les impliquer à la politique publique de l'intégration. Nous faisons plus que coordonner, nous responsabilisons.

Vous avez un bureau à la Chaux-de-Fonds et un bureau à Neuchâtel? Avec quels effectifs ?

T.F. : Nous avons 14 postes, pour 12 équivalents pleins temps. Une moitié sont des femmes et les personnes sont originaires de nombreux pays : République démocratique du Congo, Turquie, Afghanistan, Maroc, Sri Lanka, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Kosovo, Macédoine, Portugal, Rwanda. Ces collaborations interculturelles sont indispensables pour toucher les communautés !

Parcours de vie

Comment intégrer sans désintégrer ?

Se donnant pour objectif d'intégrer des populations migrantes, oubliant qu'une véritable intégration entraîne des droits économiques et politiques, le pays d'accueil, bien souvent, ne procède qu'à des désintégrations. Voulant effacer toutes références culturelles, il effectue une vulgaire et violente substitution d'identité nationale. Pourtant, les valeurs identitaires d'une société sont le fruit d'une réalité qui, justement, se construit à partir des apports culturels des différentes populations qui la composent. Comment alors intégrer sans désintégrer, permettre d'adhérer à une identité nationale sans faire violence à une identité première ?



Alberto Velasco,
Elu à la Constituante

L'attachement à la culture d'origine

Dans les années 60-70, la communauté espagnole avait mis en place, afin que leurs enfants ne perdent pas la pratique de leur langue d'origine, des cours de langues. A ce moment là, la plupart des cantons insistaient pour que ces enfants d'immigrés n'apprennent pas deux langues mais une seule, celle du pays d'accueil, pour les « intégrer ». Ils étaient donc placés en position de devoir renier leur langue d'origine. Par la suite, on s'aperçut que ces enfants présentaient des troubles et des retards scolaires.

Le Canton de Neuchâtel, bien en avance sur les questions d'intégration, choisit d'offrir à ses enfants des cours de langue dans les locaux officiels de la République. On s'aperçut alors

que ces enfants acquièrent un équilibre du fait de la reconnaissance de leur identité culturelle. On remarque, par cet exemple, qu'une intégration se fait nécessairement en prenant en compte l'identité culturelle, sinon on fait œuvre de désintégration.

L'intégration est avant tout politique et économique

Ce n'est ni le drapeau, ni un respect abstrait à des institutions, dont on méconnaît la portée, qui permet l'intégration d'individus à un projet de société, mais la possibilité d'avoir des droits, un travail et des responsabilités civiques. A Genève, j'ai donné des cours sur les institutions. Ces cours étaient suivis par des gens venant de partout. Pour eux, la possibilité de découvrir comment et par qui s'élaborait une loi ; que toute injonction de la part d'un corps de l'Etat devait émaner d'un acte administratif, que leur droit était préservé face une administration, et enfin qu'ils avaient le droit de faire de la politique au sein d'un parti leur donnait l'envie et la possibilité réelle de participer aux institutions.



© Sylvain Thévoz

La langue facteur incontournable d'intégration

J'ai aussi donné un cours de français à des femmes de différentes nationalités. Lors des pauses, elles utilisaient les quelques mots de français appris durant le cours pour communiquer entre-elles. Elles avaient compris que la langue de la république était un véhicule de compréhension, de liberté. La langue n'était pas imposée comme condition d'intégration, mais comme un outil d'échange qui pouvait aboutir à une intégration désirée et non imposée de manière arbitraire.

Etrange étranger

Mais que dire de ce mot étrange qu'est « l'étranger » ? J'ai passé mon enfance dans une ville où ce mot n'existait pas. Nous étions tous étrangers. Arrivant à Genève, parlant pourtant le français, je m'entendis dire non seulement que j'étais un étranger, mais sale ! J'appris alors ce que c'était d'être dédaigné, insulté, rabaissé. L'immigrant, étiqueté étranger, disqualifié socialement, éprouve alors en

plus un mal profond qui s'appelle la « nostalgie ». Dans un tel contexte, opérer ce que l'on appelle une intégration s'apparente à une abjuration, une abdication de son identité d'origine.

Intégration sans fin, intégration infinie

Pourtant, même si l'intégration fonctionne, si l'immigré ne possède pas un nom du terroir, il est sans cesse rappelé à son origine. J'ai fait pratiquement toutes mes études en Suisse, vécu en pension chez des paysans suisses-allemands. J'ai parcouru bien des sommets alpins, été élu député, et pourtant, on me présente encore comme : Alberto Velasco, député et Espagnol !

Mais d'ailleurs... peut-être bien que c'est cela que l'on appelle l'« intégration » : un processus infini dont on n'est jamais tout à fait au bout lorsque l'on vient d'ailleurs.

L'apprentissage du vivre ensemble

Savoir cultiver son jardin

Les résultats des élections cantonales genevoises et l'initiative « contre la construction des minarets » nous rappellent la terrible efficacité du populisme. S'il ne rencontre pas une résistance suffisante, le populisme peut en quelques années balayer une démocratie. Nous n'en sommes pas là. Mais nous devons rester attentifs et garder à l'esprit qu'il est plus difficile de tenir un discours élaboré, multifactoriel et complexe qu'un discours simpliste, réducteur et stigmatisant. Dans un monde frénétique, valorisant les résultats à court terme, l'analyse approfondie est évacuée au profit des solutions immédiates.



Ninian Hubert van Blyenburgh,
Anthropologue

Le monde politique a la responsabilité du bon fonctionnement de nos démocraties. Si l'activité politique ordinaire pouvait se comparer à celui de chef de projet, il pourrait s'apparenter à celui du jardinier. Le jardinier doit veiller à ce que ses végétaux bénéficient des meilleures conditions nécessaires à leur épanouissement. Sa tâche est de faire le plus beau des jardins, tous les jours, année après année, peu importe le style. La politique telle qu'elle se pratique aujourd'hui consiste plus à s'accaparer des institutions pour satisfaire des visées politiques immédiates, plutôt qu'à veiller à ce que la chose publique – la res publica fonctionne de manière satisfaisante.

Ignorance ou démocratie

Les Etats modernes, à leur création, se sont dotés d'institutions pour assurer cette « culture » de la citoyenneté. L'instruction publique en fait partie. Créé pour

former des citoyen-ne-s capables d'effectuer des choix en connaissance de cause. Il faut bien reconnaître que cette institution ne remplit que partiellement cet objectif. Elle est d'abord considérée comme une machine à produire des compétences pour le marché du travail avant d'être un outil de formation de la démocratie. Sans compter que beaucoup la quittent avant même d'avoir eu l'occasion de comprendre toute la complexité du monde. Il est donc compréhensible que les principes et les règles qui fondent l'organisation de nos sociétés n'aient pas été sérieusement assimilés par toutes et tous. Le désintérêt d'une partie importante de la population pour la chose publique peut s'expliquer par cette ignorance.

A une époque où l'humanité a des défis importants à relever en matière de droits humains et d'environnement, il est très important que le monde politique ne se soucie pas seulement de définir le cadre, mais aussi le niveau de conscience des citoyen-ne-s. Si nous adorons rouler en bagnole le nez dans le volant, c'est bien parce que des décennies de lavage de cerveau nous ont fait croire que notre liberté se



© Xavier Gravend-Tirrolle

trouvait là. Une nouvelle mentalité doit se substituer à une ancienne et la formation doit se poursuivre tout au long de la vie.

L'angélisme ou l'éducation

Il en va de même en matière de diversité humaine. Dans ce domaine trop souvent l'angélisme domine. Nous faisons comme s'il suffisait d'exiger de chacun d'aimer son prochain, pour que règne l'amour sur terre. Ici comme ailleurs, il est nécessaire d'expliquer. En matière de droits humains par exemple, nous nous contentons de dire qu'il faut les respecter, alors qu'il serait plus efficace d'expliquer pourquoi et au nom de

quoi il faut les respecter. Mais cela prend du temps et nécessite des moyens. Aucun Etat démocratique moderne ne se donne les moyens pour mettre en place une éducation systématique à la diversité humaine et son pendant, l'unité et la spécificité de notre espèce.

Se former à la diversité

Des outils capables de structurer la pensée dans ce domaine existent. Mais ils sont uniquement dispensés à des étudiants suivant des filières universitaires spécialisées, alors qu'ils devraient l'être à chacune et chacun d'entre nous. Pour ma part, j'ai réalisé un certain nombre d'expériences qui démontrent que cela est parfaitement possible. Des expositions comme « Tous parents, tous différents », « Nous Autres » et la manifestation « La nuit de la science » participent de ce genre d'initiatives. L'Etat et les municipalités ont un rôle à jouer dans la formation à la diversité. Elles ont la responsabilité de cultiver leur jardin. Les humains ne sont certes pas des végétaux. Mais comme ces derniers, il est indispensable de les cultiver sous peine de voir la sauvagerie s'installer.

La désintégration sociale n'est pas une fatalité

Insertion professionnelle des étrangers : le rôle clé de la Ville

La ville est un acteur incontournable de l'intégration. Par les moyens qu'elle engage et par les compétences qui sont les siennes, elle peut aussi soutenir des associations et ainsi prévenir des phénomènes de désintégrations et de fragilisations extrêmes des liens et des appartenances sociales.



Christian Lopez Quirland,
Conseiller municipal

La crise fragilise les plus démunis

La population étrangère de la Ville de Genève est fortement touchée par le chômage. En effet, un peu plus de la moitié des chômeurs de la Ville (7900 personnes) sont d'origine étrangère (51%). Pendant la période de croissance économique, les entreprises de notre canton ont fait appel aux étrangers afin d'occuper les postes les moins qualifiés ; nettoyage, soins aux personnes, restauration-hôtellerie, bâtiment, économie domestique, notamment. En période de crise économique, ce sont les travailleuses et les travailleurs les moins qualifiés qui sont les premiers touchés, se retrouvant ainsi au chômage et risquant de tomber dans la précarité.

Les étrangers sont douloureusement exposés

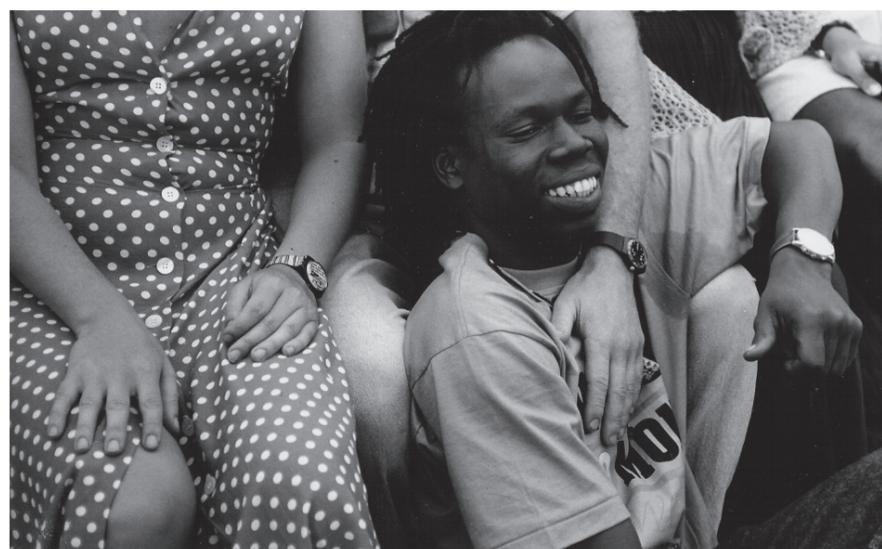
Parmi les populations les plus fragilisées, nous trouvons donc les personnes d'origine étrangère étant donné qu'elles occupent ces postes de travail souvent peu qualifiés. A cela s'ajoutent d'autres critères discriminants tels que le permis de travail, la langue ou l'origine et qui rendent leur insertion plus difficile. Par conséquent, la Ville se doit de mener une politique axée sur les plus démunis et de manière ciblée sur les étrangers. En effet, nous ne pouvons pas accepter que des personnes qui ont travaillé ou qui séjournent dans notre Ville puissent être laissées à l'abandon.

Même si l'intégration des étrangers et l'insertion professionnelle font partie des compétences cantonales, pour nous,

socialistes, il est de notre devoir moral de développer des actions de proximité en faveur de cette population tout en prenant en considération la marge de manœuvre qui est la nôtre. C'est dans ce sens que nos deux magistrats, Sandrine Salerno et Manuel Tornare, œuvrent depuis quelques années, notamment en soutenant les associations actives dans le domaine de l'intégration.

Que peut faire la Ville ?

Elle peut participer pleinement aux discussions cantonales menées par le Bureau de l'intégration et par l'Office cantonal de l'emploi, ceci afin d'influer sur les politiques et mettre en avant les particularités de ce public. Elle peut également articuler avec le canton ses soutiens aux associations actives dans le domaine de la formation des étrangers : cours de français, dispositifs d'intégration, et demander à ce qu'un plan de formation continue et de formation de base soit mis en place au niveau cantonal. La Ville peut également renforcer sa politique de non discrimination à l'embauche, qui est par ailleurs très active, en proposant, par exemple, des stages formateurs au sein de son administration. Par ces différentes actions, il ne s'agit nullement de favoriser une population plutôt qu'une autre, mais de tenir compte des particularités propres aux étrangers énoncées ci-dessus. Tout laisse à penser qu'au cours de ces prochaines années, le rôle des communes dans les politiques d'intégration des étrangers aura tendance à se développer et à se renforcer. Ainsi, le démontrent les nouvelles lois fédérales. Participer pleinement à l'insertion professionnelle de la population d'origine étrangère permet de favoriser et de sauvegarder la cohésion sociale tout en maintenant un tissu multiculturel riche et pleinement intégré dans notre Cité.



© Anne-Christine Duss



© Sylvain Thévoz

Etre formé, être entouré

L'OSEO : un os contre l'exclusion

L'Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière travaille depuis plus de 70 ans pour aider les ouvriers et leur famille à se former afin de pouvoir s'intégrer dans le monde du travail. Causes Communes a rencontré Anne Humbert-Droz, directrice adjointe de l'OSEO Genève.

Propos recueillis par Félicien Mazzola

Quelles sont les missions de l'OSEO ?

Anne Humbert-Droz : Les missions de l'OSEO, tant au niveau Suisse que dans sa structure genevoise, s'articulent autour de l'insertion professionnelle, de la formation continue pour les adultes et le placement. De plus, des programmes spécifiques pour les personnes d'origine étrangère ont été mis en place, notamment par l'insertion professionnelle et l'appui à l'intégration socio-culturelle.

A l'OSEO Genève, ces programmes sont clairement orientés sur la pratique. Ils s'articulent en une suite logique, depuis des cours de langue et un accompagnement continu, jusqu'à l'insertion professionnelle, avec une « bourse à l'emploi », soutenue par la Ville de Genève. Le fonctionnement de cette « bourse à l'emploi » est similaire à celui d'une agence temporaire (inscription au registre du commerce), mais sans dimensions lucratives et donc avec un public cible qui n'intéresse pas les agences traditionnelles et reste généralement sur le carreau.

Comment est née l'OSEO ?

A.H-D : L'OSEO est une structure nationale née en 1936. Emanant du Parti socialiste suisse et de l'union syndicale suisse, elle a dès le départ pour but d'apporter aide et assistance aux ouvriers victimes de la « Grande crise » ainsi qu'aux républicains de la guerre d'Espagne. Depuis, ses mandats ont évolué avec son environnement, bien que la problématique du travail et de l'intégration des étrangers demeurent toujours d'actualité. Durant les années quarante et cinquante, l'OSEO a développé, à l'étranger comme en Suisse, des camps de vacances destinés aux enfants d'ouvriers. Dans ces camps de vacances, les enfants bénéficiaient d'un espace de loisirs, mais également d'une nourriture adéquate qui leur permettait de reprendre du poids. Ainsi les enfants étaient pesés à leur entrée, puis à la sortie des colonies.

Aujourd'hui, avec la crise économique actuelle, nous constatons avec préoccupation que nos colonies de vacances sont de plus en plus sollicitées. Cela montre combien l'OSEO est utile, mais combien aussi le réseau social est fragile.

A côté de ce soutien aux personnes précaires de Suisse, l'OSEO a développé dès les années 60 des programmes d'aide au développement et de coopération internationale dans quinze pays. L'OSEO est véritablement une organisation ouverte sur l'extérieure.

Comment l'OSEO-Genève s'engage-t-elle concrètement sur la problématique travail-intégration ?

A.H-D : L'OSEO Genève a mis en place six programmes depuis 2002, dont plusieurs en lien direct avec l'intégration des étrangers. Par exemple, le programme « Parcours » est destiné à des personnes non francophones faiblement qualifiées et vise à favoriser leur intégration socioprofessionnelle par des cours de français, d'informatique, de citoyenneté, ainsi que des stages en entreprises. La « Bourse à l'Emploi » dont je vous ai déjà parlé fonctionne comme une agence de placement. L'« ASAFI » (Atelier de Soutien à l'Apprentissage du Français et à l'intégration) collabore avec le bureau de l'intégration et regroupe un corpus de cours favorisant l'intégration d'adultes non francophones. Les cours sont axés sur la pratique et l'autonomie dans les actes quotidiens. Il y est par exemple un véritable accompagnement au vivre en Suisse.

Enfin, le SEMO (Semestre de motivation), est destiné à des jeunes de seize à vingt-cinq ans sans formation professionnelle. L'objectif principal de l'équipe du SEMO est de soutenir les jeunes dans leur orientation professionnelle et dans leur recherche de place d'apprentissage.

Un haut-parleur pour les sans-voix : L'Observatoire du Droit d'asile et des étrangers

L'ODAE : dénoncer l'intolérable

Le projet d'un Observatoire du Droit d'Asile et des Etrangers a été lancé dans le prolongement du double référendum et de la campagne de votation du 24 septembre 2006 contre la révision de la loi sur l'asile et la nouvelle loi sur les étrangers. Le durcissement des lois a poussé celles et ceux qui avaient soutenu le référendum à se doter de moyens pour exposer à l'opinion publique les conséquences difficiles voire inhumaines qu'engendre l'application d'une législation sans cesse durcie. De cette volonté sont nés des observatoires dans chaque région linguistique avec une structure commune à Berne. La section de l'ODAE pour la Suisse romande est basée à Genève



Silvia Machado,
Conseillère municipale

Un organisme de bien public

L'objectif premier de l'ODAE est de rendre visible la réalité cachée de ce que vivent une grande partie des demandeurs d'asile et des étrangers en Suisse. Il s'efforce de décrire de manière rigoureuse les situations portées à sa connaissance et d'apporter un éclairage sur l'impact, souvent dramatique, des décisions prises sur les personnes en cause. L'intérêt est de réintroduire le facteur humain dans l'évaluation de la mise en œuvre des politiques migratoires et de permettre aux citoyens de prendre conscience que les lois votées entraînent des effets réels sur le sort d'hommes, de femmes et d'enfants immigrés ou nés en Suisse. Le parti socialiste genevois et particulièrement sa

section ville se sont engagés pour organiser le lancement de l'Observatoire en 2006. Aujourd'hui, l'ODAE est activement sollicité par des parlementaires fédéraux de divers horizons politiques à la recherche d'informations fiables sur des situations concrètes. Cela confirme son utilité publique.

Augmentation de la précarité de l'asile

Dans le domaine du droit d'asile, il est toujours plus difficile pour un requérant d'asile de prouver la vraisemblance des persécutions qu'il risque dans son pays d'origine. De leur côté, les autorités rejettent les demandes en s'appuyant sur des arguments comme les enquêtes d'ambassade, dont la fiabilité est douteuse. Les accords de Dublin ont lancé la Suisse dans une course européenne à la politique du non-asile. Chaque pays s'efforce désormais d'expulser les demandeurs d'asile vers des pays voisins. Nos autorités, obsédées par une logique administrative de gestion des flux, estiment qu'il n'est



© Sylvain Thévoz

plus nécessaire d'entrer en matière sur les demandes de certains vrais réfugiés. Pour ceux qui restent en Suisse, malgré le rejet de leur demande, l'exclusion tant au niveau de l'accès à une autorisation de travail que de l'aide sociale devient une réalité criante. Ils se retrouvent coincés entre un retour improbable et une précarité extrême imposée par le régime d'aide d'urgence mise en place par les cantons.

Rendre visible une réalité cachée

Dans le domaine du droit des étrangers, l'intérêt de la Suisse à limiter l'immigration prime sur le règlement sensé des cas individuels. Les conséquences du durcis-

sement des lois, ce sont les « sans papiers » qui les paient. Après de très longs séjours en Suisse, certains sont renvoyés avec leurs enfants (parfois nés ici). Ou alors, inversement, des enfants ne peuvent rejoindre leurs parents en Suisse. Des femmes étrangères, victimes de violences conjugales, plutôt que d'être soutenues, sont confrontées à un renvoi et du coup taisent leurs souffrances pour pouvoir rester en Suisse. La liste des cas de figures inhumaines ou douloureuses est longue. Elle est soigneusement établie par l'Observatoire et publiée afin de rendre visible une réalité bien souvent occultée.

La défense des migrant-e-s

Combat de David contre Goliath

Propos recueillis par Sylvain Thévoz

L'ODAE a un petit bureau dans les locaux du SIT, rue des Chaudronniers. Rencontre avec Aldo Brina, jeune permanent de l'observatoire.

Aldo Brina qui êtes-vous ?

AB : J'ai 27 ans, je suis né à Genève où j'ai fait des études de Sciences Politiques. Mon nom est italien, mais ce n'est pas cela qui m'a lancé dans mon engagement pour les migrant-e-s. Bénévole au groupe Sida Genève, j'ai ensuite fait un stage à médecin du monde puis du bénévolat à la ligue suisse des droits de l'Homme. Intéressé tout d'abord par l'aide au développement, je me suis vite passionné pour la migration. Elle nous raconte ! En 2006, quand l'Observatoire a été créé, je m'y suis naturellement engagé. J'y découvre des gens passionnants qui ont des convictions, certains travaillent discrètement à sauver des vies. Pour moi, ce sont des sortes de héros de l'ombre. Travailler dans ce domaine prend aux tripes et ne vous lâche pas. Fernando Melgar l'a découvert en faisant un film (La forteresse) qu'il ne voulait pas trop militant. Or

son ami, interprète irakien, se retrouve en voie d'expulsion ! Et voilà Fernando qui se lève à 4h du mat' pour tracter à l'aéroport de Zürich, empêcher le renvoi. L'expérience directe dans ce domaine ne laisse jamais indifférent.

Quelle est votre fonction à l'ODAE ?

J'en suis le coordinateur. Je travaille sur des cas concrets, élabore des rapports, alimente le site internet, représente publiquement l'association. Mais je ne suis pas seul, je collabore avec un comité et des relecteurs. La réalité, aujourd'hui, est souvent dissimulée par la complexité des procédures. Or notre rôle est d'être à la fois pointu sur des cas et de les rendre accessibles à tous et toutes. C'est donc un travail de vulgarisation, de rédaction, puis de dévoilement.

Avec qui et comment travaillez-vous ?

Nous travaillons surtout avec les mandataires qui encadrent les requérant-e-s d'asiles. Nous recueillons l'information et avons une fonction de haut-parleur. Nous nous faisons l'écho de réalités sociales qui sinon passeraient inaperçues, les envoyons à des centaines de personnes clés : journalistes, parlementaires fédéraux, organisations spécialisées dans les droits humains, en privilégiant la qualité sur la quantité.

Avez-vous le sentiment d'être entendus ?

Oui, nos informations sont reprises et les journalistes commencent à nous appeler spontanément. Bien sûr, il est plus facile d'aborder un parlementaire socialiste ou écologiste sur ces thématiques, mais nous n'entrons pas dans un débat politique partisan. Quand on nous accuse d'angélisme, ça me révolte. Ne sont-ce pas plutôt ceux qui prétendent que l'on peut stopper depuis la Suisse des flux migratoires dépendant de phénomènes globaux, qui sont angéliques ? Et ceux qui disent que l'on ne peut vivre côte à côte paisiblement, à cause de nos différences, ne trahissent-ils pas l'esprit de la Constitution ? Nous défendons un vivre ensemble qui n'est pas utopique, c'est une réalité aujourd'hui. Le problème est que le débat sur la migration est posé par la droite dure en ses propres termes.

Et au niveau de la politique genevoise ?

Certains cas touchent à des applications propres au canton (accueil, exécution des renvois), mais les décisions sont fédérales et nous travaillons plutôt à ce niveau. Nous allons informer les députés cantonaux, mais cela demanderait beaucoup plus de moyens de produire des informations destinées spécifiquement au niveau cantonal.

D'où proviennent vos ressources financières ?

De dons de privés ou d'organisations : partis politiques, syndicats, églises.

Qu'est-ce qui vous permet de tenir dans la durée ?

On a toujours l'impression d'être David contre Goliath, seuls contre la machine. Cela peut être décourageant, mais il y a un côté romantique. Avoir un certain détachement et se concentrer sur des motivations personnelles permettent de travailler à l'abri de l'épuisement, même s'il est difficile de se limiter. Et puis, si nous n'étions pas là, qui ferait ce travail de récolte, de traitement, de diffusion de l'information concernant les migrant-e-s ? Garder un regard citoyen sur ce qui se passe sur le terrain est vital. Il permet de rendre visible l'invisible.



observatoire romand du droit
d'asile et des étrangers

Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE)

Aldo Brina, coordinateur

Case postale 270 | CH-1211 Genève 8

022 310 57 30

info@odae-romand.ch

www.odae-romand.ch

Laurent Moutinot

Les droits humains au coeur de l'action politique

Laurent Moutinot répond rarement aux attaques contre sa politique, préférant le travail concret des départements aux agitations de la scène médiatico-politique. Si le respect est unanime concernant ses années comme député, ses trois mandats au gouvernement ont suscité débats, critiques ou adhésions. Pourtant, personne ne conteste que Laurent Moutinot a porté, tout au long de sa carrière politique, les valeurs humanistes qui sont à l'origine de son engagement.

**Propos recueillis par
Nicole Valiquier et
Virgine Keller**

Tu as grandi à Genève ?

L.M.: Je suis né à Genève en 1953. A la maison, il n'y avait alors de l'eau chaude que le samedi... ma mère faisait bouillir l'eau pour me laver. Trois ans plus tard, à la naissance de ma sœur, il y avait de l'eau chaude tous les jours. J'ai grandi dans le quartier de la Servette et de Montbrillant, mes deux parents étaient enseignants.

As-tu des souvenirs de ton quartier enfant ?

L.M.: À l'époque, dans ce quartier, les Suisses étaient minoritaires, on faisait des matchs de foot suisses-étrangers. On était cinq et eux dix. Au tournoi interscolaire on gagnait toujours, car dans notre équipe, il y avait beaucoup d'Italiens et d'Espagnols. Cela a été ma première expérience de l'intégration.

Comment est venu l'intérêt pour la politique ?

L.M.: Plus tard, au cours de mes études. Après une maturité classique, j'ai étudié le droit et obtenu mon brevet d'avocat. Mes premières activités collectives sont liées aux Unions chrétiennes au milieu des années soixante. Puis on a abandonné l'uniforme foulard et cuissettes, découvert la mixité et les luttes de la solidarité internationale.

Tu es objecteur de conscience en 1974 ?

L.M.: Oui, j'ai été condamné pour objection de conscience en 1974 à 8 mois de prison ferme. On m'a dénié le fait d'être objecteur chrétien car « trop intelligent pour être chrétien », c'est ce qui était marqué dans le dossier ! A cause de la surpopulation carcérale - déjà à l'époque - on a repoussé ma peine année après année. Finalement, en 1978, le Conseil fédéral m'a gracié. Officiellement parce que j'étais devenu un jeune avocat, officieusement car aucun directeur de prison ne me voulait dans son établissement.

Entre-temps tu continues à t'engager ?

L.M.: Oui, je m'engage très vite à la Ligue des droits de l'homme et j'en deviens le président à 22 ans en 1976. C'est l'époque de la lutte anti apartheid et de l'aide au tiers monde. J'ai mis mes compétences professionnelles au service de ces causes. Je me rappelle avoir créé le groupe prison, consistant à organiser des visites de prisonniers qui n'en reçoivent pas. J'avais convaincu Guy Fontanet de faire une expérience pilote. Cela existe toujours aujourd'hui. Je suis un fidèle et donc toujours membre de la Ligue.

Et du côté professionnel ?

L.M.: Pendant les études, j'ai fait des tas de boulots: facteur, ouvrier de distillerie, enseignant primaire et secondaire. C'est très formateur de pratiquer tous ces métiers et de pouvoir le faire durant ses études. En 1978, je suis engagé à l'Asloca.

C'était déjà une association très engagée ?

L.M.: L'Asloca avait déjà une longue histoire, elle a été créée avant la guerre pour lutter contre les évacuations de locataires et les prix abusifs du chauffage. C'était une petite association à l'époque. Christian Grobet a véritablement transformé l'Asloca en une association de protection des locataires active aussi dans la lutte contre la spéculation et pour le droit au logement. Grobet est devenu conseiller national et c'est à ce moment que je suis arrivé pour travailler avec David Lachat et Nils De Dardel. Vingt ans plus tard, nous étions 35 !

Et tes débuts socialistes ?

L.M.: En 1987, je suis entré au parti, poussé par Willy Donzé qui était très malade. On avait travaillé ensemble à la commission des sages qui aidait les requérants d'asile déboutés. Il m'a fait promettre de m'engager. J'ai adhéré un lundi, le mardi je l'ai dit à Donzé, et mercredi soir il est décédé. Il m'avait prédit que je serai un jour Conseiller d'Etat.

Tu es élu au Grand Conseil et très vite tu prends des responsabilités ?

L.M.: En 1993, je rentre au Grand Conseil. Les socialistes avaient pris une claqué électorale, nous étions 15 député-e-s. Le début a été difficile, mais nous avions une très forte volonté de nous battre et de remettre les socialistes sur les rails. On a combattu les privatisations du service des autos et de la clinique Montana et le parti a retrouvé ses sièges.

Et sur le terrain des droits humains ?

L.M.: Je suis resté actif sur les questions d'asile, on s'est battu pour qu'une loi existe et depuis, elle est sans cesse rabotée. Les droits sont restreints, les recours sont supprimés, on introduit des nouvelles lois violemment contraires aux droits humains ou juste très bêtes et inutiles.

En tant que député tu t'exprimais avec convictions et force, en tant que conseiller d'état on te reprochait d'être en décalage, d'être absent de la scène médiatique.

L.M.: Oui, en tant que député j'étais partout et je m'exprimais beaucoup plus. En tant que Conseiller d'Etat on ne me demandait pas de réfléchir mais d'agir. Je me suis refusé à participer à l'agitation médiatique.

Lors de ta première élection, tu souhaitais aller au département des travaux publics et t'occuper de la question du logement ?

L.M.: Non, pas particulièrement. A cette époque j'étais très intéressé par le département de justice et police ou par celui des finances. Finalement au bout des discussions et après quelques négociations, j'ai obtenu le département de l'aménagement et du logement et cela a été huit ans de bonheur malgré les difficultés.

Un bilan en quelques mots ?

L.M.: On n'a jamais acheté autant de terrains pour construire. On a opéré le plus grand déclassement de terrain, les Communaux d'Ambilly, en pleine période électorale alors que ce projet était attaqué. Et puis nous n'avons jamais eu de dépassements de crédits

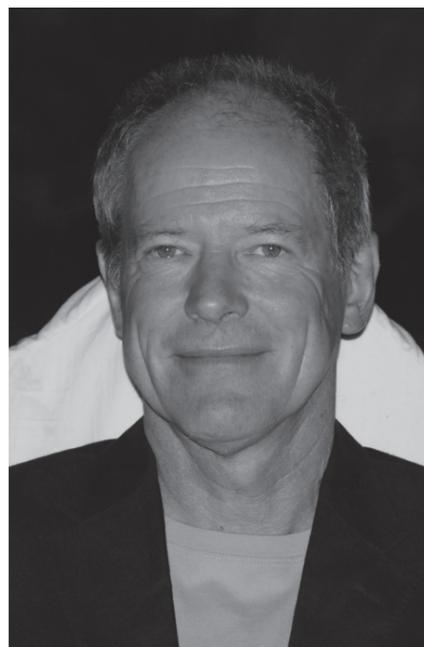
dans les investissements. C'est une question de confiance entre la population et l'Etat.

Lors de ton dernier mandat tu as pourtant changé de département, c'était un choix ?

L.M.: La répartition des départements fait partie des secrets de la République. Il est vrai que j'ai été très ému de quitter le DAEL. En même temps, j'avais un programme pour le département de Justice et police dont j'ai tout de suite changé le nom.

Ce n'est pas mission impossible pour les socialistes d'être à la tête de la police ?

Non, au contraire. Il y a d'ailleurs pas mal de socialistes à la tête de la police en Suisse romande. Cela dit, avec un parlement très à



DR

droite c'est difficile, nous devons appliquer des lois que nous ne votons pas. Et actuellement les exigences vont dans tous les sens. On exige d'un côté plus de répression et de l'autre pas d'armes ni de prisons. On est sans cesse dans des discours contradictoires.

Ton programme au département des institutions, c'était quoi ?

L.M.: Ce département a deux axes, d'une part la sécurité et la police et de l'autre les droits de la personne. La justice n'en fait pas partie. Dans une démocratie, la séparation des pouvoirs exige que la justice soit indépendante du pouvoir exécutif. D'ailleurs, je n'ai jamais voulu diriger la justice. Parfois juste empêcher le procureur de faire quelques bêtises. J'ai initié des réformes sur les deux axes. Concernant la police, il fallait agir aussi bien sur la formation que sur les conditions de travail ou les missions. Genève manque de policiers et de policières et cela se ressent dans les quartiers. Le recrutement est donc également un objectif prioritaire.

Et concernant les droits de la personne ?

L.M.: Dans ce domaine, nous avons réalisé beaucoup de choses, tout d'abord regroupé quatre services avec une direction des droits humains en intégrant la délégation à la violence domestique, le Bureau de l'intégration

des étrangers, le Service pour la promotion de l'égalité et celui de la solidarité internationale afin de leur donner une meilleure visibilité et les renforcer pour leur permettre d'agir mieux et plus vite. Concrètement, par exemple sur la question des violences domestiques, de favoriser une action commune avec les associations, la police, les hôpitaux et les tribunaux. Le département des Institutions, c'est aussi l'Office cantonal de la population, l'Office des poursuites et faillites qu'il fallait entièrement réorganiser.

Parle-nous de l'intégration des personnes étrangères à Genève.

L.M.: Nous avons un tissu associatif formidable et c'est la plus grande richesse de Genève. Le Bureau de l'intégration des étrangers doit travailler avec les associations, leur donner les moyens de réaliser des projets et de les évaluer. André Castella, le délégué à l'intégration, fait un travail remarquable, car c'est un homme de terrain qui a l'habitude de l'action et de la proximité. Nous avons créé, avec les communes, la journée de l'accueil des nouveaux arrivants à Genève et développé l'information pour celles et ceux qui viennent s'établir chez nous. Le problème aujourd'hui est le durcissement constant de la situation des migrant-e-s les plus démunis-e-s, ceux et celles dont personne ne veut. Il va falloir renforcer le terrain, mais également trouver des solutions au niveau national. Genève a su intégrer les migrant-e-s, y compris les invisibles, les sans-papiers, dans les écoles, dans le système de santé. J'espère que nous ne perdrons pas ces avancées.

Ton regard sur le parti socialiste ?

L.M.: Je suis très attaché au parti, même s'il rencontre les mêmes pressions que le reste de la société. Les militant-e-s sont surchargé-e-s, on trouve de plus en plus difficilement des personnes qui veulent s'engager. Je me souviens de l'époque où les facteurs socialistes se réunissaient le mercredi et Chavanne passait boire un coup... les débats d'aujourd'hui ont lieu à la télé et c'est à celui ou celle qui aura la phrase qui tue le plus vite.

Et la suite pour toi, des projets ?

L.M.: Une fois mon mandat terminé, on verra, des voyages certainement, en vélo ça c'est sûr !

Causes Communes dans votre boîte aux lettres tous les deux mois pendant 1 an? Seulement 10 francs! Abonnez-vous en écrivant au PSUG!

15 rue des Voisins | 1205 Genève | par courriel: psvg@ps-geneve.ch | ou directement en ligne: www.ps-geneve.ch, [rubrique journal](http://rubriquejournal) |